

### Crise sanitaire Covid-19

## Face à la 2e vague, la MNH lance de nouvelles actions de soutien pour accompagner les hospitaliers

Mobilisés depuis 9 mois dans la lutte contre la Covid-19, les hospitaliers ont accumulé beaucoup de fatigue, certains ont été contraints d'annuler leurs vacances afin de renforcer les équipes soignantes. Ils font face à cette deuxième vague malgré l'insuffisance de ressources humaines

**Leur mutuelle affinitaire, la MNH, continue de les soutenir moralement et physiquement et s'efforce de mettre en place des dispositifs adaptés à leurs besoins au regard de la situation actuelle.**

## 6 ACTIONS CONCRÈTES AU SERVICE DES HOSPITALIERS

### 1. SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE POUR TOUS LES SOIGNANTS 24h/24 – 7j/7

La MNH aux côtés de l'association Soins aux Professionnels en Santé (SPS), propose, un dispositif d'aide et d'accompagnement psychologique pour tous les professionnels de santé avec une écoute téléphonique par des psychologues et des téléconsultations, ainsi que des consultations assurées par des médecins généralistes et des psychiatres.

Disponibles 24h/24 et 7j/7, plus de 1 000 psychologues, médecins généralistes et psychiatres répondent au N° VERT : 0805 23 23 36.



**COVID-19 : Professionnels de santé, la MNH vous soutient**

Stressés, anxieux, pour vous aider, des **psychologues** sont à votre écoute 24h/24 et 7j/7.

Des **conseils en ligne** sont aussi accessibles : gestion de l'épuisement professionnel, insomnies, surmenage...

Un dispositif de **association SPS** En partenariat avec **MNH** GROUPE PROFESSIONNEL SANTE

PLUS D'INFOS ICI

### 2. GESTION DU STRESS, DE L'ANXIÉTÉ ET DU SOMMEIL

En collaboration avec infirmiers.com, cadredesante.com et l'association Soins aux Professionnels en Santé (SPS), la MNH met à la disposition des hospitaliers des conseils en ligne à travers **des fiches « repère » d'accompagnement** sur des thématiques comme le stress et le burn-out, les troubles du comportement, les conduites addictives, les troubles psychopathologiques, le stress post-traumatique...

### 3. PODCASTS ANTI-STRESS, ANXIÉTÉ ET SOMMEIL

La MNH proposera gratuitement, dès fin novembre, l'accès à **une plateforme de podcasts pour aider les hospitaliers à lâcher prise** afin que tous puissent se détendre, prendre du recul et retrouver un équilibre après des journées éprouvantes.

Les 6 premiers podcasts, sous forme d'exercice, aideront à lutter contre **le stress et l'anxiété** (sophrologie, méditation...) et à **améliorer le sommeil** (auto-hypnose...).

## 4. « LES PETITES ATTENTIONS » DE LA MNH POUR LES SERVICES HOSPITALIERS

La MNH poursuit son soutien aux hospitaliers à travers des « petites attentions » pour leurs services : massages, lampe de luminothérapie, enceintes, machines à café ou encore micro-ondes.

Chaque semaine jusqu'à la fin de l'état d'urgence, la MNH témoignera d'une attention dans un établissement.



**HOSPITALIERS,**  
vous pouvez compter sur le soutien de votre mutuelle  
pour **soulager votre quotidien** par des petites attentions  
dans votre service.

**FAÎTES-NOUS PART DE VOTRE SOUHAIT** avant le 16/11 !

14 seront réalisés au sein des services hospitaliers de France.

**PARTAGER MON SOUHAIT**

## 5. CONSEIL PRÉVENTION MNH

La MNH dispense des conseils prévention pour soutenir et accompagner les hospitaliers dans les troubles du quotidien (sommeil, risques psychosociaux, addictions...)

Des brochures et fiches conseils sont disponibles sur [mnh-mag.mnh.fr](http://mnh-mag.mnh.fr) rubrique « Prévention »

## 6. APPEL AU VOLONTARIAT

Afin de renforcer les équipes soignantes au sein des établissements hospitaliers et prendre en charge les patients, la MNH soutient l'appel au volontariat initié par *Staffsanté*, le premier site emploi des professionnels de santé et *Teamsquare*, la solution de gestion des remplacements.

## 4 ACTIONS DÉDIÉES AUX ADHÉRENTS MNH

### 1. AIDE FINANCIÈRE POUR LA GARDE D'ENFANTS

En complément de ces initiatives, la mutuelle apporte **un soutien financier exceptionnel versé aux adhérents MNH confrontés à des frais de garde supplémentaires pour leur(s) enfant(s)**, bénéficiaires de leur contrat santé et âgés de 3 ans révolus à 11 ans : **une aide financière de 200 euros maximum par enfant** leur est apportée pour toute la durée du confinement.

### 2. SOUTIEN AUX RETRAITÉS

Dans ce contexte sanitaire difficile, lié au reconfinement de la population, la MNH maintient le lien avec tous ses adhérents et en particulier avec ses retraités, parfois plus exposés à l'isolement et aux inquiétudes. Avec son partenaire, IMA Assistance, la MNH met en place **une plateforme d'aide et d'écoute pour répondre aux préoccupations des adhérents retraités** : soutien psychologique, conseils d'infirmières, médecins, travailleurs sociaux, ergothérapeutes et juristes au 05 49 34 80 00 du lundi au vendredi, de 9h00 à 17h00.

### 3. AIDE SOCIALE POUR LES ADHÉRENTS EN DIFFICULTÉ

La MNH est depuis toujours aux côtés des professionnels de la santé et du social. La solidarité, valeur de la MNH, se caractérise par **une aide sociale, aide financière non remboursable à caractère exceptionnel ou prend la forme d'un prêt social, le prêt « Hospi'solidaire »**, au profit de ses adhérents en difficulté. Les 6 domaines d'intervention sont : l'accès à la santé en diminuant le reste à charge, l'accompagnement des adhérents en situation de handicap, le soutien des adhérents en perte d'autonomie ou lors de difficultés dans leur vie personnelle, un soutien financier aux adhérents en situation de fragilité financière.

## 4. ASSISTANCE EN CAS D'HOSPITALISATION EN URGENCE ET AIDE JURIDIQUE

La MNH met à disposition de ses adhérents (selon modalités, sur mnh.fr) :

- **une assistance en cas d'hospitalisation imprévue**, qu'elle soit liée à la Covid-19 ou non. Parce qu'il n'est jamais facile de réussir à s'organiser au quotidien, dans un contexte inédit, le service MNH Présence apporte un soutien concret afin de participer au retour à la normale de la vie familiale : aide-ménagère, fermeture du domicile quitté en urgence, garde des enfants...
- **une aide juridique** pour répondre à des questions d'ordres diverses (famille, santé, retraite, dépendance, succession...)

## A PROPOS DE LA MUTUELLE NATIONALE DES HOSPITALIERS

*La Mutuelle Nationale des Hospitaliers et des professionnels de la santé et du social (MNH) est née le 1er février 1960 de la volonté des hospitaliers de couvrir solidairement leurs besoins de protection en santé. La MNH est la seule mutuelle affinitaire du monde de la santé et du social, spécialiste de la couverture complémentaire santé et de la prévoyance des hospitaliers.*

*La mutuelle a construit son action sur l'efficacité et la détermination à défendre, sans compromis, le pouvoir d'achat et le bien-être des hospitaliers. Elle agit pour améliorer les conditions et les parcours de vie de ses adhérents, en protégeant l'enfance, la famille, les personnes âgées ou handicapées.*

*En 2013, la Mutuelle Nationale des Hospitaliers a engagé une transformation unique dans le secteur des mutuelles et a créé, en 2018, nehs, pour nouvelle entreprise humaine en santé qui développe une offre globale de services totalement dédiée au monde de la santé.*

*La Mutuelle Nationale des Hospitaliers compte près de 1 000 000 adhérents.*

*Suivez l'actualité de la Mutuelle Nationale des Hospitaliers sur [www.mnh.fr](http://www.mnh.fr) et sur les réseaux sociaux.*